

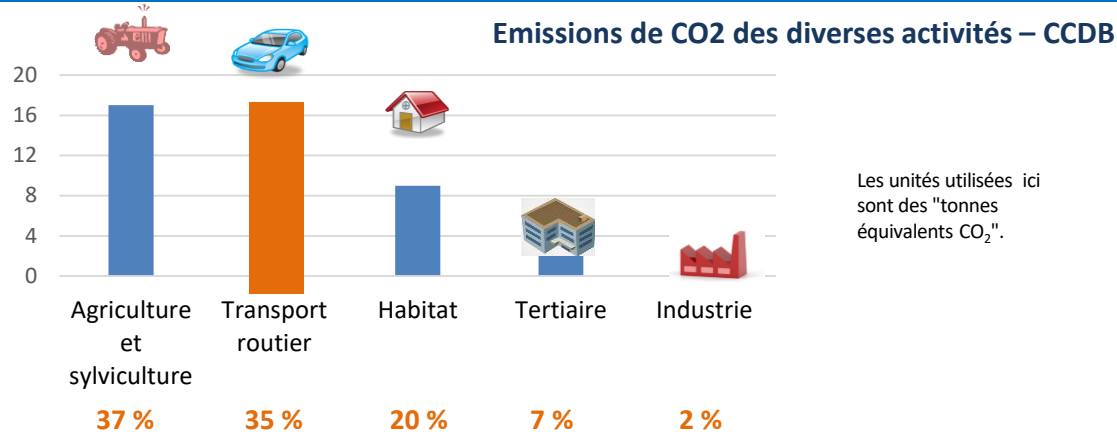


Schéma Directeur Cyclable – Le diagnostic du territoire

Les objectifs nationaux et l'implication de la communauté de communes dans l'élaboration d'une politique de transition énergétique nous amène à construire des solutions durables sur divers secteurs. Le transport, via notamment le développement du vélo et encouragé à l'échelle nationale, est un domaine important. Anticipons ensemble ce besoin et ce développement local.

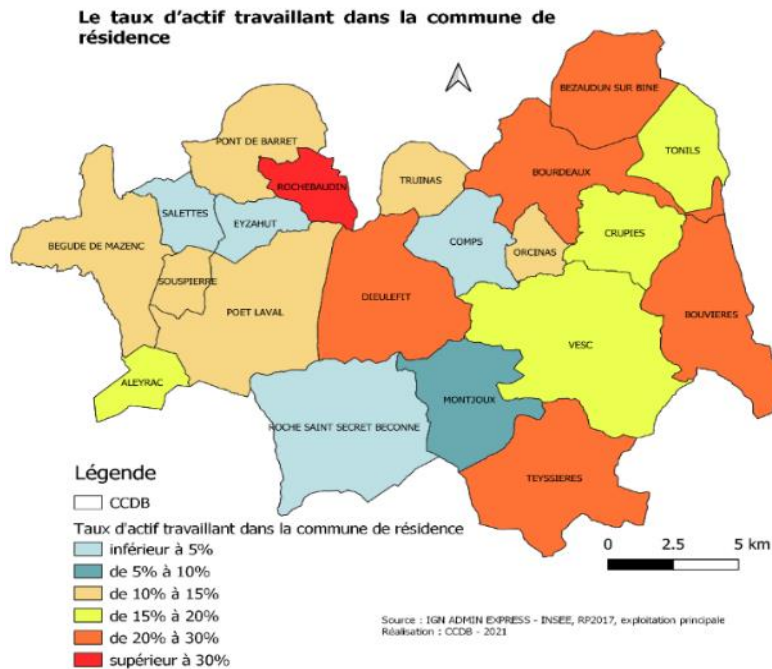
35 % des émissions de gaz à effet de serre sont liées au transport, dont les 2/3 concernent le transport de personnes

Le transport sur la CCDB



Etat des lieux mobilité cyclable du territoire

49 % des actifs du territoire résident à moins de 20min à vélo de leur travail



A noter :
une population jeune (moins de 15 ans), et des services concentrés sur la partie centre et ouest du territoire

Un enjeu touristique fort

Le territoire est connecté à ses voisins et nourrit un intérêt touristique majeur, depuis Montélimar, Crest et Valréas/Nyons.

Les acteurs touristiques soulignent également le besoin local de location de vélo pour la clientèle sur les trois pôles structurants de la CCDB (Dieulefit, La Begude, Bourdeaux).

La CCDB valorise la randonnée, plusieurs boucles VTT, cyclo-rando. A l'instar du (ou des) projet de Vélo Route Voie Verte, ce sont de véritables marqueurs de l'intérêt local pour le vélo.

Un besoin économique

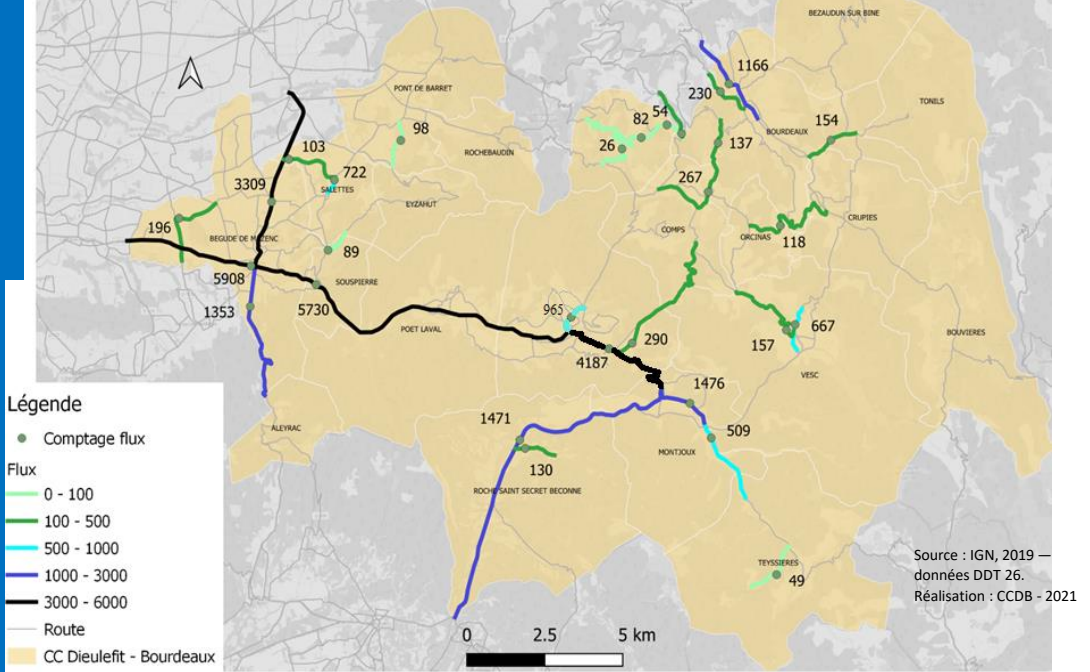
Avec 57% de ménages non imposables (52% dans le département), 16,7% de taux de pauvreté (12,4% en AuRA), un revenu médian de 19 760€ (28 500€ en AuRA), la CCDB est un territoire à la population « modeste », où les solutions de transport économique sont à valoriser et sécuriser (comme par exemple la marche et le vélo).

60 % des accidents surviennent sur les routes départementales (chiffres Dep. Drôme)

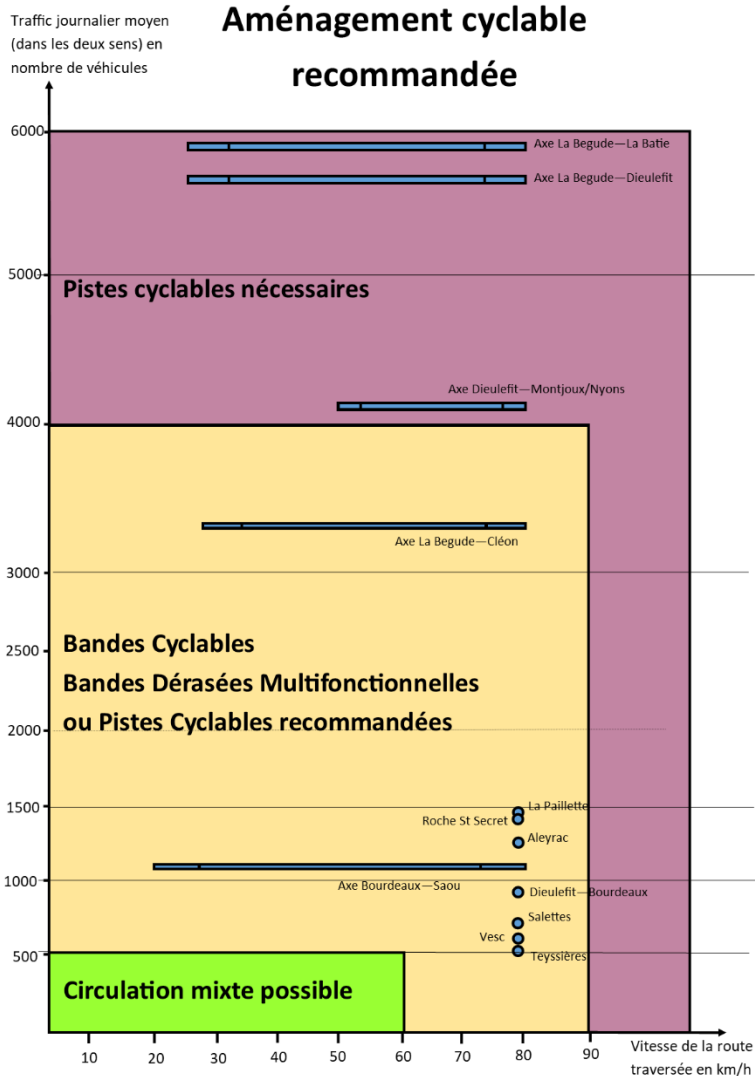
15% sur les routes communales

Des aménagements cyclables préconisés par le département et le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement)

Carte des flux de déplacements automobiles: 3 grands axes majeurs de transport interurbain: RD 540 – RD 9 et RD 538



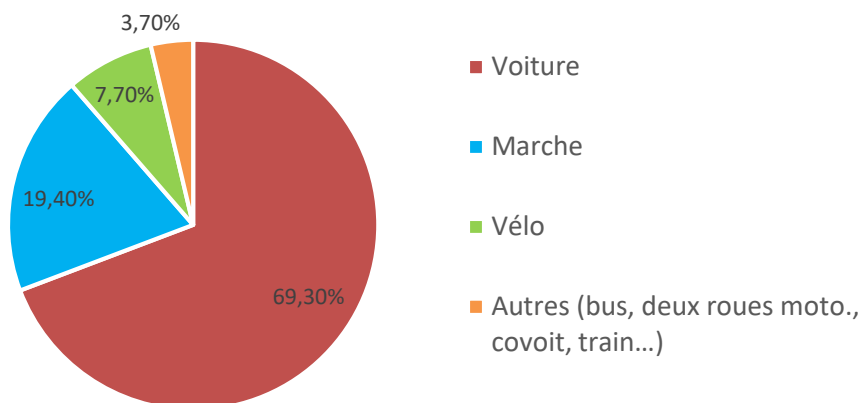
Selon la Préfecture, l'accidentologie sur la CCDB est faible (2 accidents mortels depuis 2017). Ce critère n'est donc pas un frein au développement du vélo. Mais le sentiment de sécurité reste prioritaire pour l'utilisateur, et pour favoriser la pratique. Centres villes passagers, grandes lignes droites et vitesses élevées sont les zones à prioriser pour rassurer et sécuriser piétons et cyclistes.



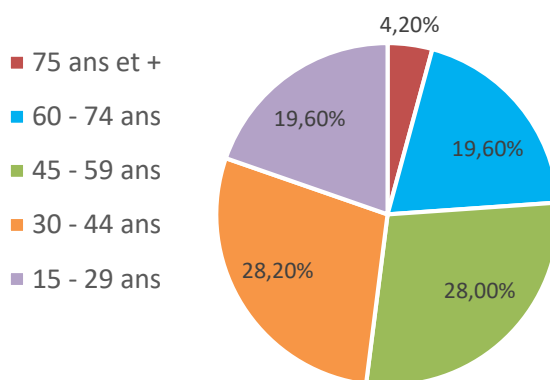
7,7%

des trajets sont réalisés à vélo sur la CCDB

Part modale des différents modes de déplacements des habitants de plus de 15 ans sur la CCDB



Le cycliste hebdomadaire de la CCDB



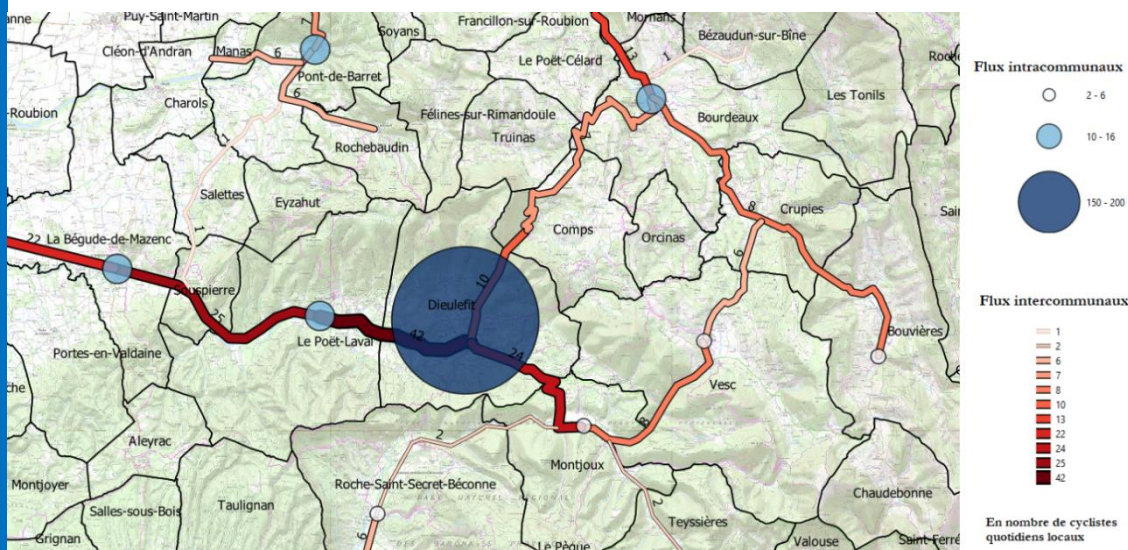
Les personnes âgées de plus de 75 ans sont les moins adeptes du vélo (mais sont de grands marcheurs !).

Les enfants, qui n'ont pas fait parti du public cible du questionnaire « mobilité » et ne sont pas représentés dans nos chiffres, utilisent aussi grandement le vélo. A titre d'exemples près de 80 enfants pédalent toutes les semaines avec le club de vélo ou l'école vélo (la Begude et Dieulefit).

A noter que sur la CCDB, le vélo est autant plébiscité par les hommes que par les femmes.

55% des répondants se disent favorables à utiliser le vélo comme mode de déplacements à l'avenir

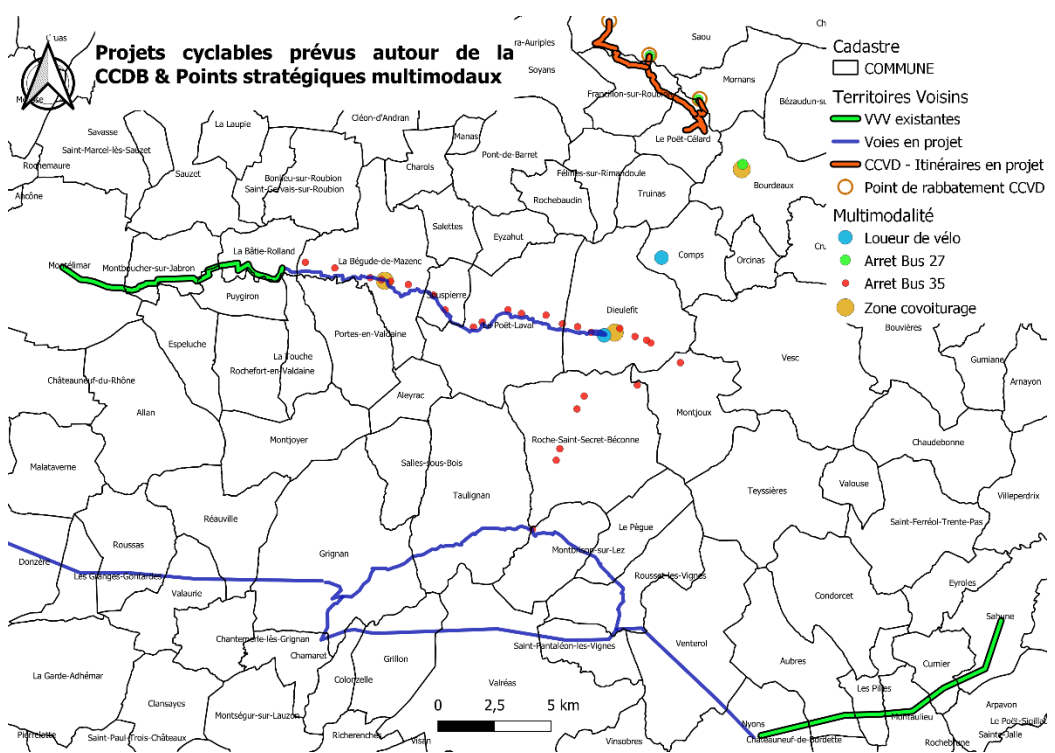
Des flux cyclables intra et intercommunaux importants sur la CCDB



L'axe La Begude – Dieulefit - Vesc est le plus emprunté par les locaux et touristes, et semblent être un axe d'aménagement cyclable prioritaire.

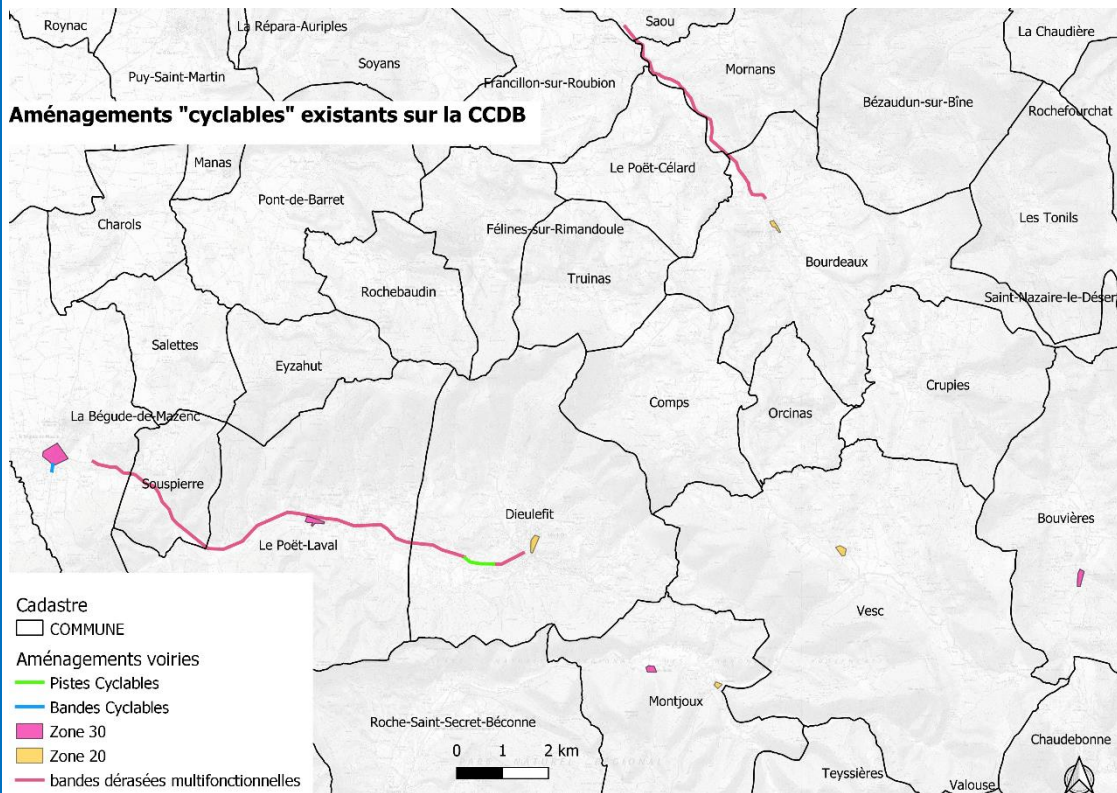
Dans un deuxième temps, les liaisons Dieulefit – Bourdeaux – Saou, et Pont de Barret - Cléon - La Begude semblent également être d'une bonne importance territoriale pour développer la pratique cyclable.

Un besoin local et national



L'essor du vélo et de son besoin d'aménagement ne touche pas seulement la CCDB mais est bien une tendance nationale. Nos voisins interco (Montelimar Agglo, Enclaves des papes, Baronnie, Biovallée...) ont tous lancé leur réflexion cyclable.

Un aménagement local et actuel trop éloigné des attentes et besoins locaux



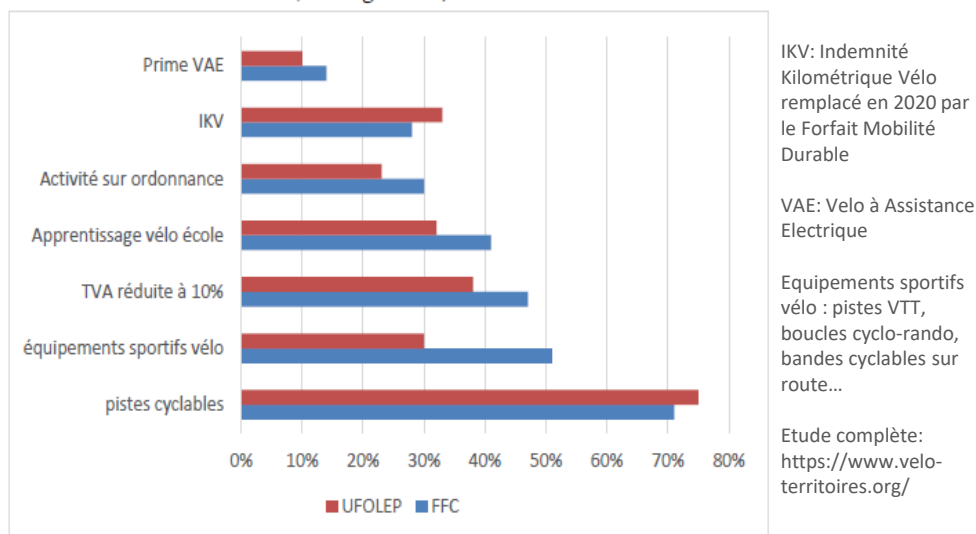
Si les aménagements permettant de sécuriser et encourager la pratique du vélo (et de la marche dans certaines communes) sont encore trop peu nombreux et engagés, il n'en reste pas moins que le potentiel est grand ! Surtout sur un territoire déjà sensible à la mobilité cyclable.

Une attention particulière peut être portée à l'intermodalité, permettant aux personnes d'emprunter bus, covoiturage et vélo lorsque les aménagements sont suffisants (stationnements vélo en tête). La CCVD a pu miser sa stratégie cyclable sur ce point.

Les préconisations pour développer la pratique du vélo, selon :

- Les associations cyclistes françaises

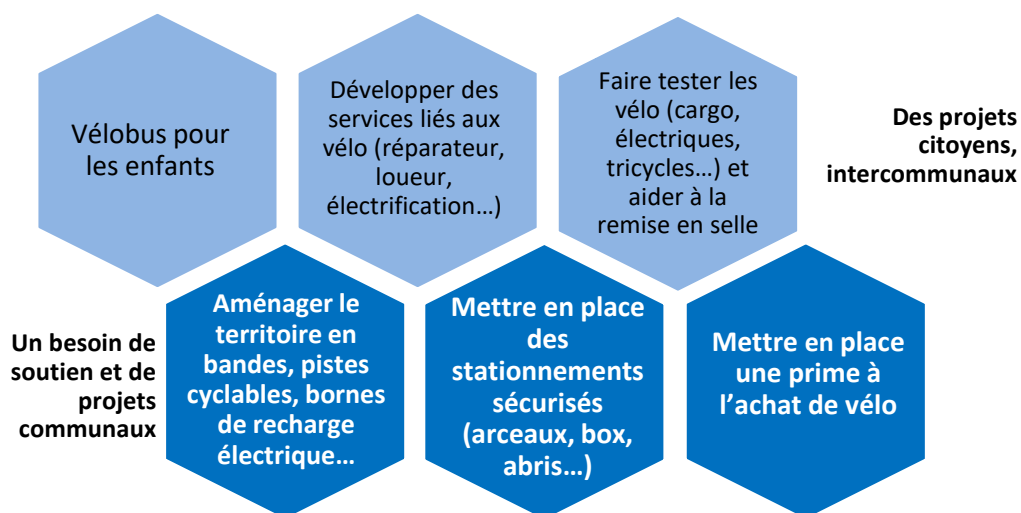
Figure 62 : Mesures prioritaires pour développer la pratique du vélo pour les licenciés UFOLEP et FFC (source enquête licenciés FFC et UFOLEP / Inddigo 2019)



La réalisation d'itinéraires cyclables: un enjeu prioritaire pour développer la pratique du vélo !

- Les citoyens du territoire

Besoins et propositions citoyennes



Depuis 2019, les élus du territoire ont pu participer à plusieurs réunions, commissions, groupes de travail sur la question du Plan Climat (PCAET).

Le volet « mobilités » y tient une place importante et les propositions d'élus ont été abondantes. Celles retenues seront proposées au vote du conseil communautaire en 2022.

D'ores et déjà, nous pouvons ainsi citer que les élus du territoire souhaitent:

- Mettre en place un schéma directeur cyclable
- Inciter les communes au développement d'aménagements cyclables et leur apporter un soutien technique, en recherche de financements ou à la mutualisation d'outils
- Voir se développer et accompagner sur son territoire réparateur vélo, location de vélo, pédibus et velobus, des événements de promotion du vélo...

Le Plan Climat Air Energie du Territoire

Le développement d'une mobilité alternative plus durable, sécurisée, ou économique, passe notamment par un développement cyclable qui ne saurait voir le jour sans une volonté et des projets communaux.